

PROJET PEDAGOGIQUE Crèche Capucine



Novembre 2017



Table des matières

- I. Pour faire le lien entre l'enfant, sa famille et les professionnels qui prennent soin de lui à la crèche
- 1. Accueil de l'enfant et sa famille
- 2. La familiarisation : une séparation en douceur
- 3. Entre le professionnel référent et l'équipe éducative : mise en place des relais
- 4. Rencontre avec les autres enfants de la crèche
- II. Soins à l'enfant : change, repas, sommeil
- 1. Les repas : temps de plaisir et de communication
- 2. Le temps de sommeil
- 3. Le temps du change et des autres soins : respect de l'intimité de l'enfant
- III. Une journée à la crèche
- 1. L'accueil du matin
- 2. L'accueil du Soir
- 3. Pour une liberté du jeu de l'enfant : faire « par lui-même »
- 4. Une vie collective entre enfants et adultes : des règles, une ambiance attentive et de la bienveillance
- 5. Sorties à l'extérieur



I. Pour faire le lien entre l'enfant, sa famille et les professionnels qui prennent soin de lui à la crèche

1. Accueil de l'enfant et sa famille

Bienvenue à la crèche Capucine!

A votre arrivée, vous serez accueillis, par l'équipe de la crèche et un parent chargé de l'Accueil des Nouvelles Familles, qui répondra à toutes les questions et guidera vos premiers pas concernant le fonctionnement de la crèche.

L'équipe de la crèche est composée de :

- 1 Directrice
- 1 Educatrice de Jeunes Enfants, Responsable Technique de la crèche
- 1 Educatrice de Jeunes Enfants
- 1 Aide éducatrice
- 2 Auxiliaires de puériculture en apprentissage
- 1 cuisinière et une personne chargée de l'entretien
- Un médecin intervient régulièrement au sein de la crèche
- Un psychologue anime une analyse des pratiques auprès de l'équipe

Nous formons régulièrement des stagiaires

Le passage de la maison à la crèche se fait d'autant plus facilement qu'il n'y a pas de rupture brutale dans la vie des enfants mais une familiarisation avec un nouvel environnement, accompagnée par ses parents, puis progressivement par d'autres adultes. La familiarisation en collectivité est facilitée si les parents se sentent en confiance et accueillis au même titre que leur enfant.

Aussi chaque nouvelle famille est accueillie individuellement par une **référente** qui accompagnera l'enfant et ses parents durant toute la période de familiarisation. Guidée par ce professionnel, la découverte de la crèche par l'enfant et sa famille est progressive. Cette transition douce facilite un sentiment de sécurité important qui lui permettra de s'épanouir à la crèche.

Chaque nouvelle famille est par ailleurs parrainée par une famille de parents de la crèche qui se rend disponible pour leur permettre de s'intégrer facilement à la vie de la crèche...

2. La familiarisation : une séparation en douceur

La familiarisation concerne tous les enfants quel que soit la modalité d'accueil choisie (temps plein et temps partiel). Dans l'intérêt des enfants, la familiarisation sera progressive. Celle-ci consiste à accompagner votre enfant dans la structure, lui présenter ce nouveau lieu ainsi que l'équipe éducative, et les enfants de la crèche. Accueillis par une référente, vous serez guidez vers ces nouvelles étapes.

La présence des parents est essentielle afin que l'enfant puisse prendre ses repères dans la crèche tout en conservant ses repères habituels (doudous, objet familier, habitudes de sommeil, de repas). Les parents aideront la professionnelle référente à connaître les habitudes de



l'enfant. Un album photo de la famille (frères et sœur, parents, grands-parents, amis, animaux familiers...) est très utile, ainsi que le « doudou » ou l'objet familier à l'enfant. Il est proposé à la famille de confectionner un « rondin » qui permettra à l'enfant de délimiter, personnaliser le lit de l'enfant.

Durant la période de familiarisation il est souhaitable que le parent soit complètement présent auprès de l'enfant, assis à sa hauteur, peu mobile dans la crèche et toujours visible par l'enfant pour respecter son besoin de sécurité. La référente se positionnera de la même façon.

Tout en respectant le rythme de chacun, l'équipe vous proposera de nous confier votre enfant d'abord une demi-heure, puis une heure jusqu'à une petite journée. Ce temps de familiarisation est variable selon l'enfant et selon son parent: il dure en moyenne deux semaines, que l'enfant vienne à temps plein ou temps partiel.

Durant cette période l'enfant, le nouveau parent ne fait pas de permanence à la crèche et de fait, n'est pas concerné par les aspects matériels de la « permanence » (lancer une machine, vaisselle). Ceux-ci sont assurés par le parent de permanence présent, afin de préserver l'acclimatation de l'enfant et de sa famille à leur nouvel environnement.

3. Entre la référente et l'équipe éducative : mise en place des relais

L'éducatrice référente veillera au bon développement de l'enfant durant tout le séjour de l'enfant à la crèche ou jusqu'à son passage dans le groupe des grands, où là, un relai se fera avec une autre professionnelle. Les premières semaines, la référente assure principalement les soins aux enfants dont elle a la référence (change, endormissement). Progressivement, elle introduira ses collègues durant les phases de soin, en assurant la continuité de ces derniers. Petit à petit, chaque membres de l'équipe sera en mesure d'accompagner tous les enfants.

4. Rencontre avec les autres enfants de la crèche

Pour les enfants déjà présents dans la crèche, l'accueil d'une nouvelle famille nécessite aussi une période de rencontre. Certains observent, d'autres « testent » les réactions des nouveaux venus et manifestent parfois un peu d'appréhension, voire d'agressivité.

Il importe de respecter cette période d'observation durant laquelle le nouveau parent intervient peu avec les enfants, afin de leur laisser le temps de se familiariser à sa présence et venir spontanément et progressivement vers lui. Cela demande un peu d'observation pour le nouveau parent. L'équipe éducative est là pour guider le nouveau parent et répondre à toutes ses interrogations.



II. Soins à l'enfant : change, repas, sommeil

Accueillir un enfant dans une structure collective nécessite une réflexion continue, afin d'offrir à l'enfant un environnement permettant de se développer à son rythme, au sein d'un groupe d'enfants ayant des rythmes et des besoins différents.

5. Les repas : temps de plaisir et de communication

Le repas constitue dans la journée un temps privilégié où enfants et adultes se retrouvent pour un moment d'échange convivial, au cours duquel c'est l'occasion d'échanger sur la vie quotidienne (retour de WE ou de vacances, sortie au parc, goût des aliments). L'organisation du repas est pensée pour permettre à chacun de vivre un moment de plaisir en compagnie des autres en communiquant.

Rituels avant le repas

Précédant le repas, un petit rituel de lavage des mains puis de chansons permet aux enfants de quitter les activités en cours, de se rassembler avant de se diriger pour manger dans une ambiance agréable.

Il peut être proposé à l'enfant d'accompagner l'adulte qui met le couvert.

L'organisation du repas dépend du stade de développement moteur de l'enfant. Il faudra attendre que l'enfant maîtrise bien la position assise pour lui proposer de s'asseoir sur une chaise pour le repas.

• Le repas des plus jeunes (avant l'âge de 12-15 mois), se passe dans les bras, sur les genoux, dans une relation privilégiée avec le professionnel qui accompagne l'enfant qui se nourrit. Les enfants prennent alors leur repas à tour de rôle « fixe », en fonction de leurs besoins, ce qui constitue pour eux un repère dans le temps.

Progressivement les enfants pourront prendre leur repas « assis » à une table individuelle, ce qui leur permet de progresser vers l'autonomie (manger sans aide, porter seuls les aliments à leur bouche).

La texture de l'alimentation est adaptée à chaque enfant (alimentation lactée puis progressivement diversifiée, mixée puis en morceaux). Les changements alimentaires se font d'abord à la maison avec les parents (diversification alimentaire, introduction de la cuillère) puis ils sont repris à la crèche.

Le lien autour de l'enfant, entre les parents et l'équipe éducative, permet de respecter ce qui se passe à la maison concernant les quantités et la façon dont l'enfant prend son repas.

 Pour les plus âgés, le repas devient collectif: c'est un temps important de socialisation, d'apprentissage, d'autonomie progressive: les enfants se servent, apprennent à attendre leur tour, à partager, à passer le plat, reconnaître les aliments.



Les repas pris en petits groupes se déroulent à table avec un adulte qui mange avec eux (s'il le souhaite).

Les enfants sont invités à goûter les aliments sans jamais être forcés. L'appétit de l'enfant, ses goûts et ses désirs sont respectés afin de privilégier le plaisir pendant les repas. Nous n'aurons pas recours à des astuces pour lui « faire accepter une cuillère supplémentaire ». On n'oblige ni à finir une assiette, ni un biberon. L'enfant est acteur de son repas.

Les coutumes alimentaires des familles seront, dans la mesure du possible, respectées (ex : alimentation sans porc). Tout en tenant compte des contraintes s'imposant à une collectivité et des besoins nutritifs de l'enfant.

Place du parent de permanence

Le parent de permanence participe au repas des enfants à table. Une règle autour du repas : les plus grands des enfants mangent assis à table et nous les inviterons progressivement à respecter cette règle. Le parent veillera à ne pas forcer un enfant à manger. Il pourra se référer aux professionnels pour connaître les habitudes de chacun (tel enfant peut ne pas manger tel aliment, un enfant boit à la tasse ou au verre par exemple). Il fait manger son enfant si celui-ci ne mange pas encore à table, mais ne participe pas aux repas individuels des plus petits.

Limiter les déplacements pour ce temps spécifique, permet que le repas se déroule dans le calme. L'adulte à table n'est pas mobile durant le repas afin d'éviter les allées et venues : il reste assis avec les enfants. Un autre adulte (parent ou professionnel), fait le service et apporte les plats.

Pour le parent de permanence, il importe d'anticiper le déroulement du repas en disposant le bac à linge, les gants (pour le visage) mouillés sur un petit plateau, lavettes et balayette à proximité.

Les parents ne préparent pas les biberons de laits, dont la nature et le dosage sont propres à chaque enfant : seules les professionnelles en ont la charge, selon les règles de la Protection Maternelle et Infantile.

A la crèche il y a deux repas : à midi et à 16 h. Il ne sera pas donné de nourriture aux enfants en dehors de ces temps-là.

6. Le temps de sommeil

Besoins et repères de l'enfant

Les besoins de sommeil diffèrent d'un enfant à l'autre et selon les âges. Un temps de sommeil suffisant offre à l'enfant les conditions nécessaires à sa croissance et son développement.

A la crèche, l'aménagement des temps de sommeil prend en compte les rythmes individuels et signes de sommeil des enfants dans la journée. Les enfants peuvent dormir à tout moment de la journée et le temps qui leur est nécessaire. En période de familiarisation et durant les premiers mois, l'enfant dort parfois très peu, voire pas du tout, à la crèche.



Cela viendra progressivement en apportant à l'enfant des repères fixes qui lui permettront de trouver la sécurité suffisante pour s'endormir : son lit est à la même place, son « doudou » ou objet transitionnel l'accompagne. Il est proposé aux familles de confectionner un **rondin en tissu** qui délimite et protège l'espace. L'enfant garde le même rondin durant les trois années de crèche.

Quand il grandit, l'enfant change parfois de lit. Le changement se fait avec lui et il garde le rondin comme repère.

L'espace de sommeil

Il est organisé différemment selon l'âge des enfants.

Les petits disposent de lits superposés et dorment à tout moment de la journée.

Les plus grands dorment à leur rythme mais en général les siestes deviennent plus collectives. Les couchers et les levers sont échelonnés. Les enfants éveillés font des activités calmes pendant que d'autres enfants prolongent leur temps de sommeil.

Place du parent de permanence

Les parents ne sont pas présents dans la pièce calme pendant le temps de sieste des enfants. En effet, l'organisation en est laissée à l'équipe éducative qui connaît bien les rituels d'endormissement de chaque enfant.

7. Le temps du change et des autres soins : respect de l'intimité de l'enfant

Durant le temps de change, l'enfant est en tête à tête avec un professionnel dans une relation privilégiée. Le respect du rythme de l'enfant est important pour repérer ses besoins. Il s'agit d'être à l'écoute, de faire confiance à l'enfant et d'encourager progressivement son autonomie qui lui permet d'être l'acteur de son soin : monter seul sur le plan de change, par exemple, ou bien le laisser saisir les objets nécessaires à son change (gant, couche), soulever les fesses. Par ailleurs, tous les gestes du change sont verbalisés pour que l'enfant soit conscient de ce qu'on lui fait et pour que sa sécurité affective soit préservée.

Pour préserver l'intimité des enfants, et respecter leur sécurité affective, les parents ne changent pas d'autres enfants que le leur. Les parents ne sont pas habilités à donner des médicaments à d'autres enfants que le leur, ni non plus à prendre leur température. Ces soins sont « réservés » et pris en charge par l'équipe éducative.

Pendant une permanence, le parent peut être amené à vêtir ou dévêtir les enfants, en cas de sortie ou pour la mise en place du jeu d'eau par exemple. Dans ce cas, il ne dénude pas les enfants, qui restent au minimum en couche.



III. Une journée à la crèche

La journée de la crèche est rythmée par des temps d'accueil, de jeu, de chansons/lavage des mains, de sommeil/repas/ et de retrouvailles.

8. L'accueil du matin

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 8 h 30, et jusqu'à 9 h 30 dernier délai. Il est important que chacun respecte ces horaires pour permettre aux activités et aux sorties de se mettre en place. Après 9h 45, l'équipe éducative n'est plus disponible pour les séparations et une arrivée tardive perturbe la journée de crèche.

A son arrivée avec l'enfant, le parent l'accompagne dans la crèche. Il passe avec lui un moment (une dizaine de minutes), afin d'assurer une transition vers la journée qui commence... Pour que ce moment se déroule dans les meilleures conditions : le parent prend le temps d'installer l'enfant. Il se met à l'aise, enlève son manteau et l'accompagne dans la pièce d'accueil. Il peut lire une histoire ou partager un jeu.

Ce moment est aussi un moment privilégié pour un échange d'information avec les professionnelles qui sont très sollicitées à ce moment-là. Il est parfois nécessaire de patienter un peu avant de prendre son tour.

Au moment du départ, le parent dit au revoir à son enfant en veillant à ce qu'il l'entende.

Si des échanges/discussions doivent avoir lieu entre parents, il est préférable de le faire si possible dans l'entrée pour ne pas déranger le groupe d'enfants.

D'autres échanges d'information entre les parents et l'équipe peuvent se faire par l'intermédiaire du cahier de transmission, spécifiquement structuré pour favoriser la transmission d'informations importantes, relatives aux conditions d'arrivée et de départ en particulier (heure, personne venant chercher l'enfant, etc.). Il est conseillé d'y indiquer tous les événements marquants de la veille ou de la soirée pouvant conditionner le déroulement de la journée de l'enfant (ex: l'enfant a peu dormi la veille, il a eu de la fièvre, etc.).

9. L'accueil du Soir

Le départ des enfants se fait à partir de 16h30. Il ne peut être avancé que de manière exceptionnelle afin de ne pas perturber le déroulement de la journée des enfants (goûter, sommeil, activités) et avec l'accord des professionnels.

Comme le matin, les parents prennent un peu de temps le soir pour assurer la transition accompagnant la fin de la journée et le retour au domicile. Les parents peuvent s'informer des conditions dans lesquelles leur enfant a passé la journée. Outre les informations transmises oralement par les professionnelles, ils peuvent consulter le cahier de transmission et les feuilles de rythme affichés dans le coin change.



Le soir, le parent est parfois accompagné d'un grand frère ou d'une grande sœur de l'enfant. Ils sont bienvenus, sous la responsabilité de leur parent, qui est responsable du respect des règles de la crèche, notamment la sécurité des plus petits.

10. Pour une liberté du jeu de l'enfant : faire « par lui-même »

C'est à travers le jeu que l'enfant s'éveille, grandit, découvre le monde et les autres.... L'enfant transforme en jeu tout ce qu'il rencontre : il apprend parce qu'il joue. Le jeu est indispensable à son développement. C'est aussi un moyen de relation et de communication.

En mettant différentes matières à sa disposition, il développera sa sensorialité (des étoffes de qualités diverses, des anneaux, des tuyaux, etc.). On lui laissera également expérimenter des gestes avec certains objets, des récipients par exemple lui permettront de remplir et de vider et de répondre ainsi à ses besoins. Certains jeux et livres sont en libre accès pour les enfants. Le jeu libre est valorisé dans la journée de l'enfant. Par ailleurs, la journée est aussi ponctuée d'activités mises en place par les adultes pour répondre à des besoins ou envies d'enfants (exemple : un jeu d'eau calme bien les groupes agités).

Un principe : On ne force jamais les enfants à faire une activité. La libre circulation dans l'espace est privilégiée.

Mise en place d'une activité

La mise en place d'une activité est un moment de plaisir et d'échange pour un petit groupe d'enfants et l'adulte qui le met en place (pâte à sel, peinture, pâte à modeler, dessin).

Une seule règle « ne pas faire à la place de l'enfant, ni lui montrer « comment il faut faire », mais le laisser découvrir par lui-même, explorer ses possibilités et avancer à son rythme propre.

Le parent de permanence peut en accord avec l'équipe éducative proposer des jeux et des activités aux enfants.

Place du parent de permanence

En dehors de l'intendance de la crèche qui est assurée par les parents de permanence, ceux-ci peuvent avoir envie de prendre en charge un petit groupe d'enfants, de leur propre initiative ou sur demande d'un professionnel pour alléger l'ambiance en créant plusieurs petites groupes d'enfants. Il importe de respecter certaines règles.

Certains jeux se feront seul ou en groupe dans des espaces clos ou ouverts. La mise en place d'activités suppose le respect du « temps de l'enfant ». Typiquement, la mise en place d'un jeu d'eau, qui prend un certain temps, dont le parent peut souhaiter tirer le meilleur parti, peut se heurter au souhait de l'enfant d'y mettre fin rapidement, voire très rapidement. Dans ce cas, c'est le temps de l'enfant qui prime... Et l'on remballe!

D'une manière générale, il importe de ne pas mettre l'enfant dans des situations qu'il ne maîtrise pas : station assise, activités mal adaptées à son âge. Il n'est pas toujours simple d'identifier ce type de situations. L'équipe éducative est là pour quider le parent de permanence.



Il est préférable de demander l'avis des professionnelles avant de proposer des jeux ou de les marier entre eux. L'équipe éducative connaît bien les besoins des enfants et leur stade de développement et saura guider le parent de permanence dans le choix des jeux.

11. Une vie collective entre enfants et adultes : des règles, une ambiance attentive et de la bienveillance

Il appartient à tous d'assurer à l'enfant la liberté d'agir et de découvrir par lui-même tout ce qui l'entoure dans un environnement calme. L'enfant est libre de ses jeux. Parents et professionnels veillent ensemble à ne pas le déranger dans ses moments de concentration, ni dans les moments de jeux.

Des objets variés simples sont à disposition et les jeux sont renouvelés en fonction de l'intérêt montré par les enfants. L'adulte (parent et professionnel) a un rôle très important dans son attention envers l'enfant qui joue : il « n'apprend pas à jouer à l'enfant », intervient le moins possible tout en restant présent et attentif au jeu de l'enfant. C'est en étant assis à proximité de l'enfant qui joue que l'adulte garantit par sa présence attentive un jeu paisible et libre pour l'enfant.

Règles collectives à la crèche

Les adultes de la crèche (parents et équipe éducative) sont garants du respect des règles de vie, qu'ils demandent aux enfants de respecter. Par exemple, les enfants ne montent pas sur les tables, ne grimpent pas dans la structure avec des objets en main, mangent à table, ne mangent pas dans la crèche en dehors des temps de repas, pas d'accès à la cuisine, au local fonctionnel, au bureau en l'absence de la directrice.

Ces règles sont parfois différentes des règles de la maison, mais elles sont communes à tous et les enfants les connaissent bien. Dans l'intérêt des enfants et dans un souci de cohérence, les adultes sont garants de ces règles de vie.

Les mots et les gestes

Les adultes sont appelés à faire respecter certaines règles au sein de la crèche. Pour ce faire, ils peuvent signifier un « désaccord » en se positionnant personnellement (« je ne suis pas d'accord pour que tu... »), accompagné d'une référence à la règle enfreinte. Le désaccord ne conduit pas à la formulation d'un jugement sur l'enfant (« tu es turbulent »), il porte sur une dérogation à la règle.

Les adultes peuvent proposer une « aide » à l'enfant (« veux-tu que je t'aide à faire... », « as-tu besoin que je t'aide à... », etc.).

Les adultes peuvent être amenés à « féliciter » un enfant : « Je te félicite pour »... Il vaut cependant mieux ne pas qualifier l'enfant lui-même (« tu es ceci ou cela »), mais ses activités... La qualification des activités ne visent pas nécessairement à la formulation d'un jugement de valeur (« il est drôlement beau ton serpent »), que l'enfant risque de s'habituer à rechercher auprès d'adultes, aux dépens de son autonomie.



Elle peut prendre la forme d'une reconnaissance plus objective de son activité : « tu as fait un grand serpent là dis donc... ». Ces éléments sont à nuancer selon les circonstances et le contexte.

Certains gestes sont à éviter. Les enfants ne doivent évidemment pas être tapés ni par les autres enfants, ni par les adultes. Ils ne doivent pas non plus être menacés par un geste, avec un doigt levé par exemple. Il est préférable de ne pas prendre d'autres enfants que le sien dans les bras, afin de ne pas « multiplier les bras », qui à la longue fragilisent la sécurité affective de l'enfant. Il est préférable de s'asseoir à côté d'un enfant qui pleure, et le consoler avec sa voix, plutôt que de le prendre dans ses bras.

La gestion de l'agressivité et le cas des morsures

Rappelons que les gestes dits "agressifs" sont normaux chez les tout petits. Ils sont parfois l'expression d'une pulsion, d'une colère ou d'un élan vers l'autre, qui est bien évidemment encore inadapté.

Les adultes interviennent pour empêcher des contacts blessants, voire des câlins envahissants... IL faudra veiller à laisser la place aux enfants pour trouver leur(s) propre solution(s). Intervenir au "bon moment" est une affaire d'observation attentive des échanges entre enfants. Les adultes font preuve de mesure et adoptent un ton approprié vis-à-vis de l'enfant : un enfant tolère facilement une réprimande de son parent, qu'il connaît bien, mais peut être effrayé par celle d'un parent qu'il ne connaît pas.

Dans certains cas, les comportements agressifs nécessitent des dispositions collectives. C'est typiquement le cas des morsures, qui constituent une situation récurrente en crèche, dans la mesure où certains enfants y sont exposés, soit en tant que « mordeurs », à un moment transitoire de leur développement, soit en tant que « mordus ».

Les enfants en bas âges n'ayant pas encore acquis la parole et les règles de socialisation, doivent être accompagnés dans cet apprentissage afin qu'ils ne passent plus par des morsures ou d'autres gestes dits agressifs pour exprimer les différents sentiments qui les traversent ou leur volonté d'aller vers l'autre.

A certains moments de flottement (accueil du matin, accueil du soir, après le repas) des activités séparées peuvent être proposées afin de garantir une présence continue et une moindre agitation autour de l'enfant. Ce qui tendra à minimiser les débordements "agressifs".

Vis-à-vis des enfants mordus, la prise en charge est d'abord physique : des soins simples visent à atténuer la douleur infligée par la morsure. La reconnaissance de la souffrance subie par l'enfant passe aussi par la verbalisation. Une attention particulière est apportée aux familles et parents de permanence, car il n'est pas facile de voir son enfant mordu et le caractère douloureux des morsures est souvent difficile à vivre. L'équipe éducative est là pour entendre les inquiétudes.

L'équipe veillera toujours à accompagner l'enfant qui a fait mal. Gardons en tête que ces actes ne sont pas volontaires et que, parfois, l'enfant "agressif" est lui-même en difficulté. L'interdit sera posé et l'enfant sera accompagné à faire autrement par l'équipe éducative.

Bienveillance entre adultes

Il est proposé dans ce lieu qui réunit 25 familles (dont une cinquantaine de parents) et une équipe salariée, d'être attentif à l'autre et bienveillant à l'égard de chacun (parents et professionnels). Il n'est pas toujours facile de vivre en collectivité, et d'y trouver sa place. Mais il est important de prendre conscience que l'ambiance proposée par les adultes colore la journée des enfants, qui Crèche Capucine - Projet pédagogique/ Avril 2018



sont très sensibles aux tensions. Il importe donc à chacun de veiller à être bienveillant et prendre parfois sur soi.

12. Sorties à l'extérieur

Les sorties, comme toutes les autres activités sont décidées avec l'accord de l'équipe ; elles nécessitent la présence d'au moins quatre adultes (2 à l'intérieur, même s'il ne reste qu'un enfant, et deux au minimum pour la sortie). Un diplômé devra être de sortie et un diplômé restera à la crèche.

Les parents sont impliqués dans la préparation des sorties : poussettes doubles, sac à dos de sortie et trousse de secours. Ils participent à l'habillage et au déshabillage des enfants.

Les règles de sécurité d'une sortie sont : un adulte pour deux enfants et la présence indispensable d'un éducateur diplômé (responsabilité).

A l'extérieur, le parent a un rôle actif dans la surveillance des enfants. Il est responsable tout au long de la sortie, depuis le départ jusqu'au retour des enfants dont il a la charge. Les enfants sont tenus par la main lors des déplacements ou tiennent la poussette.

Comme à la crèche, le parent veille à ne pas mettre l'enfant dans une situation qu'il ne maîtrise pas, sur la structure d'un square ou sur un toboggan, par exemple. Le parent peut veiller à offrir aux enfants des appuis, pour ses déplacements ou ses activités.

Il n'y a pas de conclusion à ce projet pédagogique. C'est un projet d'équipe qui se construira avec l'équipe de la crèche en collaboration avec les familles au travers des temps d'échanges et de réflexion.